

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## L'Encyclique du nouveau Pape

Jusqu'à présent, on connaissait plutôt le nouveau pape par les intentions qu'on lui prêtait que par ses propres idées. On ne savait pas grand chose de lui. Serait-il le Pape de la tolérance, ou se montrerait-il au contraire ultramontain, intransigeant ? Ce sont là des questions auxquelles il est difficile de répondre. On pouvait penser que du moins, le Pape, dès la publication de sa première encyclique allait faire connaître ses sentiments, qu'il tracerait un programme, qu'il dirait la conduite qu'il entendait suivre.

Pie X, a pris la plume. Il a écrit une longue encyclique et, après la publication de ce document, on n'est pas plus fixé qu'auparavant.

Il semble que le pape ait pris plaisir à se montrer incolore et à produire un papier banal au possible. Il n'y a rien, en effet, dans cette encyclique.

La déclaration de foi qu'elle contient est par trop naturelle pour qu'on s'y arrête. Pie X déclare qu'il veut restaurer toutes choses dans Jésus-Christ de manière que le Christ soit tout en tout. Un pape ne saurait évidemment dire le contraire et il n'est même pas besoin d'être Pape pour tenir ce langage ; c'est celui de n'importe quel curé, c'est celui qu'on entend dans n'importe quelle paroisse au prône.

Pie X déplore la guerre faite à Dieu, mais il ne dit pas comment il entend y remédier, Visait-il dans cette déclaration plus particulièrement la France ? Voulait-il se montrer agréable aux congrégations ? Dans ce cas il s'est montré bien peu précis et les moines ligueurs auraient sans doute préféré une allusion plus nette.

Ce qui frappe le plus dans cette encyclique, c'est justement le manque de précision. On ne sait pas au juste ce que veut le Pape. Ainsi il demande que l'Eglise jouisse d'une pleine et entière indépendance, libre de toute domination extérieure. Qu'es-ce à dire ? Pie X serait-il partisan de la séparation des Eglises et de l'Etat ? Est-ce dans ce sens que ces paroles doivent être interprétées ?

Il semble vraiment que le pape ait voulu surtout parler pour ne rien dire. C'est peut-être le propre d'une bonne diplomatie. Tout de même, partisans comme adversaires du Pape se trouveront sans doute d'accord pour déclarer que mieux vaudrait une encyclique un peu plus claire et dégagée d'équivoque.  
C. R.

## L'insurrection balkanique

A la suite de pourparlers qui ont eu lieu à Mursteg entre le comte Lamsdorf et M. de Goluchowski, les gouvernements russe et austro-hongrois ont décidé, d'un commun accord, qu'un télégramme identique serait envoyé aux ambassadeurs de ces deux puissances auprès de la Porte.

Voici le texte de ce télégramme :

« Vous avez été chargé, récemment encore, de déclarer que l'Autriche-Hongrie et la Russie persévéraient dans l'œuvre d'apaisement qu'elles ont entreprise et qu'elles maintiennent leur programme élaboré au

commencement de l'année, malgré les difficultés qui jusqu'à présent se sont opposées à sa réalisation. Car, en effet, tandis que d'un côté les comités révolutionnaires ont provoqué des troubles et ont empêché la population chrétienne des trois vilayets de prêter son concours à l'exécution des réformes, d'autre part, les organes de la Porte, chargés de les appliquer, n'y ont pas apporté en général le zèle désirable et ne se sont pas pénétrés de l'esprit qui a inspiré ces mesures.

« Pour manifester leur ferme résolution d'insister sur l'exécution intégrale desdites réformes acceptées par la Porte et destinées à assurer la sécurité générale, les deux gouvernements sont convenus d'un mode plus efficace de contrôle et de surveillance. Vous recevrez sans retard des instructions précises à ce sujet. Si les deux puissances reconnaissent pleinement le droit et le devoir de la Porte de réprimer les désordres fomentés par l'agitation séditionnelle des comités, elles déplorent que cette répression ait été accompagnée d'excès et de cruautés dont les habitants paisibles ont eu à souffrir. Il leur paraît donc urgent de venir en aide aux victimes de ces faits regrettables. Les instructions sus-mentionnées vous édifieront également sur les détails de l'action humanitaire qui s'impose, afin de secourir une population privée de tout moyen d'existence, de faciliter son rapatriement, de pourvoir à la reconstruction des villages, églises et écoles incendiés.

« Les gouvernements de l'Autriche-Hongrie et de la Russie ont le ferme espoir que leurs efforts constants atteindront leur but, qui est d'amener un apaisement durable dans les provinces éprouvées. Ils sont convaincus que leurs conseils, empreints d'impartialité, seront écoutés dans leur propre intérêt par tous ceux à qui ils s'adressent.

« D'ordre de Sa Majesté, mon auguste maître, je vous invite à communiquer ce qui précède au gouvernement ottoman, après vous être entendu avec votre collègue de Russie qui reçoit des instructions identiques. »

## INFORMATIONS

### Voyage ministériel

De grandes fêtes ont eu lieu à Villeneuve-lès-Avignon à l'occasion de l'inauguration des eaux et de l'éclairage électrique sur les riantes coteaux de la rive droite du Rhône.

M. Doumergue, ministre des colonies, accompagné de MM. Bonnefoy-Sibour et Desmons sénateurs, Poisson, député, des préfets du Gard et de Vaucluse, a présidé les fêtes et le banquet.

Le ministre, répondant aux toast, et après ses remerciements, a dit :

« Si j'ai accepté comme ministre la lourde tâche de continuer l'œuvre posée par le ministre Waldeck-Rousseau, c'est grâce à l'entente unanime du parti républicain qui a formé le bloc des gauches.

« Tous sans exception sont utiles et la moindre fissure profiterait à nos adversaires qui croient nous atteindre en nous appelant des blocards. Nous avons accepté de continuer l'œuvre entreprise en passant de la théorie à la pratique, il fallait donc des hommes décidés à soutenir la lutte.

« Certains arrivistes dont la couche républicaine est bien mince font tous leurs efforts pour nous désunir et renverser le cabinet,

alors qu'ils n'aboutiraient qu'à la déchéance d'une politique.

« Il faut donc de plus en plus l'union du parti républicain dans son ensemble, pour combattre l'association de tous les partis de l'opposition contre le développement de la République. Aussi, je lève mon verre à la fraternité républicaine. »

### M. Chaumié à Caen

M. Chaumié, ministre de l'instruction publique, en procédant à la pose de la première pierre du nouvel hôpital à Caen, a prononcé à cette occasion une allocution dans laquelle il a préconisé les idées de solidarité et de justice sociale.

A l'Association des étudiants, dans une allocution applaudie, il a fait l'éloge de la loi de deux ans, « qui aura, dit-il, l'inappréciable avantage de mettre en contact avec la démocratie les éléments intellectuels de la jeunesse républicaine »

A la sortie d'une visite que le ministre a faite au lycée, une manifestation s'est produite aux cris : « A bas Chaumié ! à bas le ministère ! » ce qui a provoqué une contre-manifestation en faveur du ministre et du gouvernement.

A six heures et demie a eu lieu, à la mairie, le banquet organisé par la municipalité. Après le toast du préfet qui porte la santé du président de la République, M. Delarbre, député nationaliste de Caen, essaie de prendre la parole ; mais il en est empêché par l'assemblée.

Le ministre, dans son toast, remercie de l'accueil qui lui est fait « et qui s'adresse, dit-il, non pas seulement à lui-même, mais au gouvernement tout entier dont il a le très grand honneur de faire partie. Des fous, dont le nombre diminue chaque jour, ont cru parfois nous outrager en nous jetant le cri de « Vive l'armée ! » Nul cri ne peut nous aller plus au cœur. L'armée, c'est la nation ; rien ne pourra l'en différencier. La République a ennobli le peuple par la diffusion de la lumière et de la raison. En l'an mille, dit Michelet, la France était couverte d'un blanc manteau d'églises. Nous l'avons, nous, couverte d'un blanc manteau d'écoles. Nous avons inauguré le règne de la loi qui doit triompher jusqu'au bout et tout entière. Cette grande œuvre s'achèvera, j'en ai l'assurance, dans un sentiment de concorde, où tous les bons républicains se trouveront réunis et confondus. »

Après le banquet, le ministre se rend au punch qui est offert par le comité départemental de défense et d'action républicaine. M. Chéron, maire de Lisieux, présente au ministre l'hommage des républicains militants du département et dit : « La propagande démocratique incessante est nécessaire dans ce pays pour maintenir l'idée laïque et républicaine. »

### Parti radical et radical socialiste

Le comité exécutif du parti radical et radical socialiste s'est réuni samedi soir sous la présidence de M. Dubief, député.

M. Léon Janet, député du Doubs, remplissait les fonctions de secrétaire de la séance.

M. F. Buisson, reprenant la discussion ouverte mercredi sur le rapport de l'enseignement et la défense laïque, fait une éloquente analyse de la situation politique.

Après deux discours énergiques de M. Maujan et de M. Puech, M. le sénateur Béraud, MM. Bergougnan, Georges Robert et Lefranc entendus, le comité adopte à l'unanimité les conclusions de M. Ferdi-

nand Buisson. Il charge celui-ci de soutenir au congrès les propositions tendant à affirmer une politique de marche en avant, en remontant aux principes de la Révolution, et à émettre le vœu que la séparation des Eglises et de l'Etat soit accomplie ; que les privilèges des congréganistes soient abolis et que l'Etat fasse de l'enseignement à tous ses degrés un service public, qui serait assuré par les personnes qu'il en aurait chargées ou qu'il aurait déléguées.

Sur la proposition de M. Maujan, le comité proposera au congrès un vœu en faveur de la réforme militaire sur le principe de la réduction du service militaire sans augmentation de dépenses, la réforme se suffisant à elle-même.

Un autre vœu sera proposé également, sur la proposition de M. Maujan, en faveur de la réforme des droits de succession.

Un rapport présenté au nom de la commission d'organisation du congrès par M. Bonnet, est approuvé. Le rapporteur pourra en soutenir les conclusions devant la commission de propagande du congrès de Marseille.

Le comité exécutif décide que la prochaine réunion aura lieu le jeudi 8 octobre, à onze heures du matin, dans la salle du congrès, à Marseille.

### Anniversaire de la mort de Zola

Plusieurs groupes républicains radicaux socialistes et libres penseurs avaient organisé, dimanche, au cimetière Montmartre, une manifestation en souvenir d'Emile Zola. Après le pèlerinage des amis à Medan, cette manifestation devait célébrer l'anniversaire de la mort tragique de l'écrivain.

La tombe d'Emile Zola est, on le sait, située sur un terre-plein assez élevé qui domine l'entrée du cimetière. Un service d'ordre important avait été organisé. Les manifestants, très nombreux, sont arrivés au cimetière par petits groupes ; ils portaient tous à la boutonnière une églantine rouge qu'ils ont jetée en passant sur le tombeau de l'écrivain. Plusieurs couronnes ont été apportées à deux heures et demie de l'après-midi et deux discours applaudis par la foule massée au bas du terre-plein ont été prononcés par MM. Bèrenger et Armand Charpentier. M. Bèrenger a exhorté les assistants au calme et au recueillement ; il a rappelé que suivant le mot de M. Anatole France, Zola fut un moment de la conscience humaine ; il fut, non un militant de la rue, mais un militant de la pensée.

Le défilé des nombreux manifestants s'est achevé ensuite sans incident.

### Les souverains Italiens à Paris

Il est très probable que c'est à Vincennes qu'aura lieu la revue en l'honneur des souverains italiens. A Longchamps, les tribunes sont en réparation, et les travaux ne pourraient que difficilement être achevés en temps voulu. La question sera tranchée au conseil des ministres qui aura lieu après-demain.

### Les conscrits mariés

Le ministre de la guerre a décidé que les jeunes soldats mariés au moment de leur incorporation seront affectés aux corps de troupe les plus rapprochés de leur domicile.

Cette décision a produit à Paris, dont les conscrits sont envoyés dans des garnisons lointaines, un curieux résultat ; nombre de jeunes soldats, pour pouvoir faire leur service à Paris, se sont mariés depuis leur comparution devant le conseil de révision.

Ces conscrits doivent, s'ils veulent béné-

fier des dispositions bienveillantes de la décision ministérielle, en faire d'urgence la déclaration au bureau de recrutement dont ils dépendent.

**La question marocaine**

En dépit des démentis précédemment publiés, certains journaux continuent à envisager l'éventualité d'une expédition militaire au Maroc. Nous croyons savoir que les membres du cabinet sont unanimes à penser que l'action de la France doit se borner à réprimer les agressions dont se rendent coupables, sur la frontière algérienne, des pillards marocains. Dans ces conditions, il est permis d'affirmer que tous les bruits concernant soit une expédition projetée au Maroc, soit une expédition en préparation, ne reposent sur aucun fondement.

**Le pourvoi des Humbert**

M. Bard qui, en l'absence de M. Chamba-read fait fonction de président de la chambre criminelle jusqu'à la fin des vacances c'est-à-dire jusqu'au 16 de ce mois, a tenu, à raison de l'importance de l'affaire et du temps que les uns et les autres devront consacrer à l'examen de cette volumineuse procédure, à nommer immédiatement le conseiller rapporteur. Le magistrat qui a été ainsi désigné est M. Damas.

**A propos de la foudre**

Malgré les préceptes des physiciens qui ont écrit sur la foudre, on continuera à se réfugier sous les arbres en temps d'orage, parce que les désastres du météore sont fort problématiques et que les inconvénients de la pluie sont certains et immédiats. Mais l'année étant excessivement torride, il n'est pas hors de saison de dire deux mots des préceptes des *Eclairs et tonnerres*. L'auteur conseille autant que possible de se disperser sous divers arbres et de ne pas se grouper sous un seul. Il engage, en outre, les personnes qui porteraient des fourches, des faux, des fusils ou des sabres, à les déposer autre part qu'à l'endroit où elles cherchent un refuge.

Il est incontestable que les êtres vivants et, en général, tous les objets conducteurs, exercent sur l'électricité atmosphérique une action propre qui s'ajoute à celle de l'arbre, et qui, dans certains cas, suffit pour déterminer la chute.

**Double condamnation à mort**

La cour d'assises de l'Oise, jugeait vendredi trois misérables accusés d'avoir assassiné, pour la voler, une débitante, Mme Denisart et son petit-fils, âgé de neuf ans. Deux des accusés, Longier et Potin, qui s'étaient livrés à des outrages abominables sur le cadavre de la vieille débitante, ont été condamnés à la peine de mort. Leur complice, Lemaire, bien qu'ayant une part égale dans l'assassinat, a bénéficié néanmoins de circonstances atténuantes et n'a été condamné qu'aux travaux forcés à perpétuité.

**Tirage d'obligations**

**Ville de Paris 1894**

Le numéro 337.890 gagne 100.000 fr.  
Le numéro 190.151 gagne 20.000 fr.  
Les deux numéros suivants gagnent chacun 10.000 francs : 278 066 254.843.  
Les trois numéros suivants gagnent chacun 2.500 fr. : 133 282 38.074 414.047  
Quatorze numéros gagnent chacun 1.000 francs.

**Communes 1880**

Le numéro 58.115 gagne 100.000 fr.  
Le numéro 134.293 gagne 25.000 fr.  
Les six numéros suivants gagnent chacun 5.000 fr.  
74.716 31.610 879.800 499.611  
968.323 29.176  
Quarante numéros gagnent chacun 1.000 fr.

**Communes 1899**

Le numéro 375.749 gagne 150.000 fr.  
Le numéro 193.055 gagne 5.000 fr.  
Vingt numéros gagnent chacun 1.000 francs.

**Communes 1879**

Le numéro 101.611 gagne 100.000 fr.  
Le numéro 62.559 gagne 25.000 fr.  
Les numéros 687.764 609.879 358.936 45.346 681.505 228.454 gagnent chacun 5.000 fr.  
Quarante numéros gagnent chacun 1.000 francs

**CHRONIQUE LOCALE**

**PROCHAINEMENT**

le « JOURNAL DU LOT »  
PARAITRA  
**SUR 6 COLONNES**  
et sera composé  
**EN CARACTÈRES NEUFS**

**Faculté des Lettres de Toulouse**

Les compositions pour les divers baccalauréats auront lieu aux jours et heures ci-après :

**Baccalauréat ès-lettres 2<sup>e</sup> partie. — Baccalauréat secondaire classique**

Rhétorique : Compositions le jeudi 15 octobre à Cahors. Matin, six heures trois quarts ; soir, une heure trois quarts.

Philosophie : Composition le vendredi 16 octobre. Matin, six heures trois quarts ; soir, une heure trois quarts.

Oral à partir du jeudi 22 octobre. Les admissibles seront convoqués individuellement. Ceux de rhétorique feront le thème de langues vivantes à sept heures du matin, le jour de l'oral. Il sera accordé 30 minutes. L'usage des lexiques est interdit.

Aux termes du décret du 15 janvier 1900, l'usage du dictionnaire est autorisé pour l'épreuve de la version latine à la 1<sup>re</sup> partie du baccalauréat de l'enseignement secondaire classique.

**Baccalauréat classique 2<sup>e</sup> partie — Lettres-Philosophie**

Conformément à la circulaire du 11 novembre 1896, les candidats à la 2<sup>e</sup> partie du baccalauréat classique, lettres-philosophie, doivent en s'inscrivant indiquer la composition scientifique qu'ils auront choisie pour l'épreuve écrite. Ceux qui feraient une composition autre que celle qu'ils auront désignée sont informés qu'elle sera annulée.

**Baccalauréat secondaire moderne**  
(1<sup>re</sup> et 2<sup>es</sup> parties)

Compositions le vendredi 16 octobre matin, six heures trois quarts ; soir, une heure trois quarts, à Cahors.

Oral à partir du lundi 19 octobre, à huit heures du matin.

**CAHORS**

**FANTAISIE ELECTORALE**

**Les angoisses d'un candidat**

« Sœur Anne, interroge le candidat Pagès-Lechesne, sœur Anne, ne vois-tu rien venir à l'horizon politique ? 1906 est encore lointain, ma popularité est fragile. Ne vois-tu pas au tournant de la route apparaître quelque candidat malencontreux ? Ne vois-tu pas dans le ciel où pâlit mon étoile, monter quelque astre nouveau ? »

Et le fidèle Marmiesse, ayant interrogé l'avenir d'un oeil soupçonneux, répond d'une voix sibylline :

« Prends garde, Etienne. La République est pleine de traitres, la politique est pleine d'embûches. La popularité de Talou se propage, le nom de Monzie se chuchotte, Talou a des amis, tu n'en as guère : Il a un passé que l'on connaît, tu en as un que tu voudrais ignoré. Prends garde à Talou. »

« Crains aussi Monzie, à qui tu ne pourras reprocher sa jeunesse ambitieuse, à qui je ne pourrai reprocher ses amitiés socialistes. Crains Talou, crains Monzie. »

« Moi je prévois et je veille, je vais aller jusque dans les limbes du possible combattre ces rivaux dont mon amitié s'inquiète pour ton succès. »

« Prends courage Etienne : Marmiesse est avec toi. Je dirai Talou effrayé par la lutte et réfugié dans une perception. Je l'appellerai par son petit nom *Ernest* pour le confondre avec son adversaire de la veille : Bourdin (Ernest) qui fut Méliniste dans le temps où Rey l'était. »

« Quant à de Monzie, j'en fais mon

affaire : Je le déshonorerai en affirmant qu'il donna les palmes à l'architecte Toulouse, tandis que toi, pauvre, tu attendais impatiemment sous l'orme de Luzech la rosette promise à tes longs services. Je rappellerai ses origines cléricales et réactionnaires, en même temps que ses origines socialistes pour le compromettre à droite et à gauche. »

« Je raconterai que je l'ai vu prenant un bock à cette terrasse du Tivoli où, chaque soir, se réunissent, sous prétexte d'apéritif, les éternels ennemis de la République sous la Présidence de Bourdin, cet incorrigible suppôt de Bonaparte. »

« Je dirai encore bien des choses, Etienne, pour le discrédit de tes rivaux et ton salut électoral. La Jeunesse laïque t'abandonne, mais Marmiesse te reste. »

« Prends courage, Etienne, la peau de l'ours est à toi. »

CALIBAN.

**L'ÉTERNEL BLUFFER!!!!**

La *Dépêche* de ce jour publie l'information suivante :

**Association républicaine pour la Paix**

Paris, 5 octobre. — Un groupe considérable de jeunes gens, appartenant à des nationalités diverses, mais tous animés du même esprit, vient de se réunir à Paris dans le but louable de constituer une association républicaine internationale de propagande pour la paix par l'arbitrage et le désarmement progressif parallèle des puissances.

A l'unanimité des membres présents, la présidence effective du comité directeur a été confiée à M. Etienne Pagès-Lechesne, conseiller général du Lot, que ses travaux sur la matière et ses motions votées par plusieurs assemblées départementales semblaient désigner plus particulièrement au choix de l'association.

Ont été proclamés : vice-présidents, MM. Van der Shuys, docteur en droit, et Bladinière ; secrétaire, M. Barnèche, licencié en droit, et trésorier, M. Hébrard.

Un plan de conférences dans toutes les agglomérations de la France et de l'étranger est déjà élaboré.

L'association se propose en outre d'intervenir directement près des pouvoirs publics des Etats civilisés aux heures de conflits internationaux et près du suffrage universel aux heures de consultation électorale.

M. Etienne cultive le bluff comme d'autres cultivent la carotte !...

Cet homme est vraiment trop fort pour nos naïves campagnes.

Il est et restera, ici, un incompris. Heureusement que les « nations diverses » l'acclament.

Ce lui sera une consolante compensation.

**Distinctions honorifiques**

Dimanche matin, vers 7 heures et demie, la compagnie des sapeurs-pompiers exécutait la manœuvre sur les Allées Fénélon.

A la fin des exercices, M. Ausset, capitaine, a remis des distinctions honorifiques à 4 sapeurs.

Ce sont : *Médaille de sauvetage* : MM. Alaux Emile, caporal, et Desprats, Louis, sapeur.

*Médaille d'ancienneté* : MM. Labro, sergent, et Paulin Lacoste, clairon.

**Les congrégations**

M. Lagardère, commissaire de police, s'est rendu hier lundi à Caillac, Crayssac, Pontcirq, Moncléra, Frayssinet-le-Gélat et a constaté que les établissements congréganistes de ces communes étaient encore ouverts.

M. le commissaire de police a dressé procès-verbal.

**Brevet élémentaire**

Lundi ont eu lieu les examens du brevet élémentaire pour les jeunes filles.

Ont été déclarées admissibles :

MM<sup>lles</sup> Besse, Bonnefoucie, Bouchet, Chassaing, Costes, Condere, Escure, Four, Gaillard, Marsalès, Maurel, Mazières, Merle, Monson, Naves, Padirac, Raynal, St-Lary, Ségol, Verne.

Les examens continuent.

**Fête de la place Rousseau**

Dimanche et lundi a eu lieu la fête voti-

ve organisée par les jeunes gens du quartier des Badernes dans la rue Rousseau.

Favorisée par un temps splendide, la fête a obtenu un vif succès, et le bal fut durant les deux soirées très animé.

Divers jeux eurent lieu dans la journée de lundi, à la grande joie des nombreux enfants du quartier.

**Mouvement de la population**

Voici le mouvement de la population qui s'est effectué pendant le mois de septembre dernier :

Naissances, 10 se décomposant comme suit : 7 garçons, dont 2 naturels ; 3 filles.  
Décès, 22 ; mariages, 6 ; divorce, 1.

**Arrondissement de Cahors**

**PUY-L'ÉVÈQUE. — Succès scolaire. —**

Nous sommes heureux de relever parmi les lauréats de l'examen du brevet élémentaire, le nom du jeune Balagayrie Camille.

Et nous rappelons, en même temps, que dans le courant de l'année scolaire écoulée, notre école a enregistré les 14 succès suivants :

- 4 brevets élémentaires.
- 1 bourse de lycée.
- 1 bourse d'école normale.
- 8 certificats d'études primaires.

**LUZÉCH. — Ecole primaire supérieure. —**

Nous retons avec plaisir que l'Ecole primaire supérieure de Luzech, vient d'avoir trois autres élèves reçus à l'examen du Brevet de capacité :

Deux à Cahors, les jeunes Ernest Cagnac et Gaston Terret.

Un à Agen, le jeune Daniel Pai has ; ce qui porte à huit le nombre d'élèves reçus au brevet pendant l'année, sur 9 présentes.

**Arrondissement de Figeac**

**FIGEAC. — Tribunal correctionnel. —**

Audience de vacations du 3 octobre.

Au début de l'audience, le tribunal reçoit la prestation de serment de M. Jean Maurand, vingt-quatre ans, de Marmande (Lot-et-Garonne), nommé gendarme à cheval à Lacapelle-Marival.

Il confirme les mandats de dépôt contre Maximin Henric, 38 ans, sans profession, de Saint-Laurent-de-la-Salanque (Pyrénées-Orientales) et Antoine Dapou, 43 ans, sans profession, de Montvilliers (Seine-Inférieure), poursuivis pour vagabondage, ivresse et outrages aux agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions.

Les affaires suivantes sont ensuite appelées : Henri Terral, 33 ans, maçon, d'Espédaillac ; François Révolus, 16 ans, de Figeac et Henri Rames, 18 ans, de Figeac, poursuivis pour vol et tentative d'évasion à la maison d'arrêt, sont condamnés : Terral, trois ans et quinze jours de prison ; Révolus et Rames, six mois de prison chacun (loi Bérenger) pour vols et quinze jours de prison pour tentative d'évasion.

— Célestine Estival, 42 ans, de Molières, 10 jours de prison.

Paul Bénéchie, de Girac, huit jours de prison (par défaut) pour coups et blessures.

— Marc Meniel, 55 ans, de Gorses, 50 fr. d'amende (loi Bérenger) pour menaces de mort sous condition.

Le tribunal prononce en outre trois condamnations de 16 fr. d'amende pour chasse sans permis.

**ISSEPTS. — La rage. —**

Le cantonnier Cadiergues a tué un chien enragé au moment où l'animal essayait de mordre un enfant. Ce brave et courageux citoyen, n'en est pas à ses premières preuves.

**SAINT-CÈRE. — Sous une charrette. —**

Samedi soir M. Fraysse, entrepreneur de maçonnerie, revenait de Saint-Laurent-les-Tours ramenant un chargement de bois.

A la descente, l'âne qui traînait le véhicule tomba dans le fossé de la route ; le malheureux Fraysse, pris sous la charge, fut relevé quelques instants après, gravement contusionné.

Son état inspire de sérieuses inquiétudes.

**BAGNAC. — Foire. —**

La foire du 3 octobre a été assez importante, et les transactions actives sur les bœufs d'attelage et

d'élevage se sont maintenues aux mêmes cours élevés que précédemment. Les veaux et moutons étaient payés de 80 à 90 c. le kilo. Les cochons gras, très recherchés, se vendaient de 50 à 55 fr. le quintal.

**Arrondissement de Gourdon**

**GOURDON.** — *Le ventre de Gourdon.* — Voici le relevé des animaux de boucherie qui ont été abattus à l'abattoir public de Gourdon, pendant le mois de septembre écoulé :  
Bœufs, 11; veaux, 38; moutons, 95; porcs, 16.

**SOULLAC.** — *Compatriote.* — M. Auguste Rebière, maître répétiteur au lycée de Toulouse, vient d'être nommé professeur de mathématiques au lycée de Tourcoing.

**CRESENSAC.** — *Les désespérés.* — Ces jours derniers, le nommé Joseph Crémoux, âgé de 78 ans, propriétaire à Cressensac, avait disparu de son domicile.

Après quelques recherches faites par la famille, on le trouva noyé dans une mare d'où on s'empressa de le retirer, mais il était trop tard, l'asphyxie était complète.

On ignore les causes qui ont pu pousser ce vieillard à prendre cette funeste détermination.

Les constatations légales ont été faites par la gendarmerie de Martel.

**SAINTE-GERMAIN-DU-BEL-AIR.** — *Incendie.* — Un incendie a détruit une meule de paille appartenant au nommé Pierre Bellivourd, propriétaire à Montamel.

Les pertes, évaluées à la somme de 30 fr., ne sont couvertes par aucune assurance.

**Chronique agricole**

**LE BLÉ EN 1903**

La moisson n'était pas encore terminée dans les pays septentrionaux d'Europe, que déjà les estimations de la récolte universelle du blé commençaient à paraître. Nous n'avons pas reproduit ces informations qui nous ont semblé fantaisistes. Une seule a retenu notre attention, bien qu'elle ait aussi été publiée un peu trop hâtivement. Nous voulons parler de celle de l'*Evening Corn Trade List*, qui est généralement établie sur des bases sérieuses. Si nous n'en avons pas parlé plus tôt, c'est que nous attendions pour l'analyser d'avoir comme terme de comparaison l'évaluation de notre confrère le *Bulletin des Halles*, qui vient seulement de paraître. Comme l'année dernière, la raison de ce retard se trouve dans celui qu'a subi la moisson dans certains pays, particulièrement en France.

Nous allons examiner ces deux estimations. Voici d'abord celle de l'*Evening Corn Trade List* par milliers d'hectolitres :

Autriche, 15.950; Hongrie, 59.450;

Belgique, 4.350; Bulgarie, 13.050; Danemark, 1.450; France, 121.800; Allemagne, 43.500; Grèce, 2.175; Hollande, 2.175; Roumanie, 26.100; Russie, 133.400; Caucase, 21.750; Serbie, 4.350; Espagne, 36.250; Suède, 1.450; Suisse, 1.450; Turquie d'Europe, 14.500; Royaume-Uni, 16.675; Italie, 46.400; Portugal, 2.175. — Total pour l'Europe, 568.400.

Algérie, 9.425; Tunisie, 2.900; République-Argentine, 34.800; Australie, 14.500; Asie-Mineure, 12.325; Canada, 29.000; Colonie du Cap, 1.450; Chili, 4.350; Egypte, 4.350; Indes, 106.575; Perse, 8.700; Syrie, 8.700; Etats-Unis d'Amérique, 237.800; Uruguay, 2.900; Mexique, 5.075. — Total hors d'Europe, 482.850. — Total général, 1.051.250.

Comme on le voit, la production universelle serait cette année de 1.051.250.000 hectolitres, contre 1 milliard 086.630.000 hectolitres en 1902, soit une diminution de 35.380.000 hectolitres.

Voici maintenant les résultats de l'enquête minutieuse faite par le *Bulletin des Halles* :

Total pour l'Europe, toujours par milliers d'hectolitres, 73.300

Total pour l'Amérique, 83.300.

Total pour l'Asie, 10.100.

Total pour l'Afrique, 2.600.

Total pour l'Australie, 3.300.

Total général des cinq parties du monde 175.600 milliers d'hectolitres.

Il y aurait donc, d'après notre confrère, une diminution de production sur l'an dernier de 24.500.000 hectolitres. Nous avons vu que l'*Evening Corn Trade List* prévoit, avec des chiffres différents, une réduction de 35.380.000 hectolitres.

L'Europe accuse un fort déficit sur l'année dernière, qui provient en partie de la Russie, de la Hongrie, de la Roumanie et des provinces balkaniques qui, en 1902, avaient été très favorisées au point de vue de la production du blé, si bien que, cette année, la récolte, tout en étant généralement satisfaisante dans ces pays, n'en est pas moins notablement inférieure à 1902, particulièrement en Russie.

Pierre LAVOINE.

**BULLETIN FINANCIER**

La baisse importante des valeurs sud-africaines, provoquée par le mauvais état de ce marché à Londres a pesé sur la tenue de nos valeurs en général et plus particulièrement sur les fonds d'Etats.

Le 3 0/0 fléchit de nouveau à 96,52.

Les actions des Etablissements de Crédit sont fermes; elles ont du reste tout à gagner au resserrement de l'argent.

Le Comptoir National d'Escompte est ferme à 592; le Crédit Foncier, à 675 et le Crédit Lyonnais à 1105.

Nos chemins sont faibles: le Lyon à 1400;

le Nord à 1800 et l'Orléans à 1465 ex-coupon.

Le Suez à 3910 est sans changement; l'Extérieure clôture à 91,30 coupon détaché; l'Italien à 103,55; le Portugais à 31,60.

Le Turc D cote 32,70; la Banque Ottomane à 585.

Au comptant, les obligations 5 0/0 des chemins de fer Victoria Minas se tiennent à 390.

**ON DEMANDE  
Pour une bonne place  
UNE DOMESTIQUE**

SACHANT FAIRE LA CUISINE

GAGES : 30 Francs

Il est absolument inutile de se présenter si l'on ne peut fournir de très bons renseignements

S'adresser au bureau du Journal

**Ancien cabinet dentaire  
HUGGINS & BAKER**

75, BOULEVARD GAMBETTA

NOUVELLEMENT RÉORGANISÉ

OPÉRATEURS :

Monsieur L. Maury, Chirurgien-Dentiste diplômé de la Faculté de médecine de Paris et de l'Ecole dentaire de France.

Monsieur L. Morand, Chirurgien-Dentiste diplômé de la Faculté de Médecine et de l'Ecole Dentaire de Bordeaux.

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

**A VENDRE  
UN ANE** taille moyenne

DOCILE AUX ENFANTS

VOITURE ANGLAISE ET HARNAIS

à l'état de neuf

S'adresser à M. CONTIVAL

A ARCAMBAL

**COMMERCE DE BOIS  
FABRIQUE DE MENUISERIE ET PARQUETS  
FILLIOL, à Tulle**

Parquets chêne, depuis 2 fr. 50 le mètre carré.

° hêtre, 2 fr. 50 °

Parquets pin 28/30, 1 fr. 45 °

° ° 25, 1 fr. 35 °

Parquets peuplier 28/30, 1 fr. 95 °

° ° 25, 1 fr. 60 °

Parquets mélèze 28/30, 2 fr. °

° ° 25, 1 fr. 75 °

Portes à 5 panneaux 2<sup>m</sup> sur 0,75 x 0,80 x 0,85, la pièce 8 fr.

Portes à 5 panneaux 2<sup>m</sup>20 x 0,80 x 0,85, la pièce 11 fr.

Chêne, Hêtre, Pin Sylvestre, Peuplier, spécialité de bois de Chêne étuvés pour menuiserie.

Envoi de prix-courants et tous renseignements sur demande

**Monsieur BOURGET  
MÉCANICIEN-DENTISTE**

Préviend le public qu'il continue, comme par le passé, à gérer son Cabinet lui-même

9, rue du Lycée.

**A. WILCKEN  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
DIPLOMÉ**

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h. 69, BOULEVARD GAMBETTA

**ON DEMANDE  
des Ouvriers des deux sexes  
chez M. FARGE**

FABRICANT DE MALLES A CAHORS

ON EST PAYÉ DE SUITE

**A VENDRE  
UNE PRESSE A COPIER  
A BALANCIER**

ABSOLUMENT NEUVE

PRIX : 21 Fr.

S'adresser au bureau du journal

**CHEMINS DE FER D'ORLEANS**

Relations rapides entre Paris et les stations thermales du centre

En sus des deux trains express qui desservent pendant toute l'année les stations thermales de Nérès, du Mont-Dore et de La Bourboule, la Compagnie d'Orléans vient de mettre en marche, pour toute la durée de l'été, deux nouveaux trains express spécialement destinés aux relations entre Paris et ces stations thermales.

Voici l'horaire de ces quatre trains :

ALLER

Paris Quai d'Orsay, départ 8,37 matin—8,9 soir

Chamblet-Nérès, arrivée 2,52 soir—3,39 matin

La Bourboule, arrivée 6,17 soir—6,55 matin

La Mont-Dore, arrivée 6,35 soir—7,18 matin

RETOUR

Le Mont-Dore, départ 11,40 matin—8,5 soir

La Bourboule, départ midi,6—8,22 soir

Chamblet-Nérès, départ 3,36 soir—10,31 soir

Paris Quai d'Orsay, arrivée 10,3 soir—6,27 matin

Un wagon restaurant est attelé aux deux express de jour.

**Bulletin météorologique**

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique	
	maxima	minima	réduite	
			au niveau de la mer	Temps
4 Dim.	+ 19	+ 13,5	770	Beau
5 Lundi	+ 20	+ 13	772	Beau
6 Mardi	+ 21,5	+ 13,5	769,5	Beau

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable : Variable.

D' HERBEAU.

**La Belle Émouleuse**

PAR G. VAUDAN

VIII

Quand on aime !

— Eh bien, avant d'aller plus loin, avant même de savoir le nom de la jeune fille qui a daigné songer à moi pour m'accabler sous le poids de ses gros sous, je tiens à te déclarer formellement que je renonce à un mariage de cette sorte, où mon cœur n'entre pas en ligne de compte.

Cette pauvreté dont tu me menaces, je l'accepte et je la bénis, parce qu'elle me place au niveau social de celle que j'aime et qui sera ma femme.

A nous deux, à Mariette et à moi, nous aurons assez de courage et d'énergie pour lutter contre la mauvaise fortune.

Quand on aime...

— Quand on aime, riposta le père Ravelier, quand on aime, on est stupide et fou !

— C'est votre dernier mot, mon père ?

— Oui. Cependant, avant de te laisser aller je veux que tu sache le nom de celle que l'on

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

te destine.

— Si vous voulez. Cela ne peut changer en rien mes projets.

— Pauvre garçon. Si Mlle Claire Dufaux t'entendait.

— Mlle Claire Dufaux ? la fille du grand confiseur de la rue des Gras à Clermont.

— Parbleu ! Tu ne l'avais pas deviné ?

— Pas du tout ! répondit Félix sur un ton glacial.

Et, brusquement, il tourna les talons et sortit de la salle à manger, tandis que son père avec un air goguenard lui criait :

— Dis donc, Félix, quand on aime, est-ce que l'on ne mange pas ?... Quand on aime !

Quand on aime !... triple idiot !... Et l'on parle d'une jeunesse fin de siècle ! Ils me font rire...

Et M. Ravelier mangea, ce soir-là, avec le meilleur appétit qui se pût voir.

IX

Une décision

Félix Ravelier savait maintenant qu'il ne devait rien attendre de son père, qu'il ne pouvait compter sur un consentement à son mariage avec la belle émouleuse.

Il était désespéré.

Quelle attitude prendrait-il désormais à l'égard de Mariette ? Fallait-il la tromper par des promesses folles, par des promesses qu'il savait irréalisables ?

Pourtant il aimait et il brûlait de crier bien haut son amour devant tous, comme il l'avait crié devant son père.

Ce dernier demeurerait-il impitoyable ?

Il connaissait trop son père pour conserver encore quelque espoir.

Le moment de lutter était venu. Or, dès le premier engagement il était vaincu, il se trouvait démoralisé.

Il passa plusieurs journées dans un état d'âme indicible, incapable de tout travail, de s'arrêter à une décision.

Pourquoi n'attendrait-il pas la faillite de la maison ? Pour lui, c'était le salut, la réalisation possible de ses rêves.

Pourquoi chercherait-il à tirer son père des embarras qui venaient de lui étreindre ?

Il ne voulait pas, il ne pouvait pas songer à ce mariage avec Mlle Claire Dufaux.

Sans doute c'était, pour l'usine, le salut. Mais pour lui ?...

D'ailleurs il connaissait assez cette jeune fille et il comprenait bien qu'il lui était impossible de l'aimer.

Si belle, si radieuse qu'elle fût, elle n'effaçait jamais de son cœur le souvenir si tendre de Mariette.

Mais alors ?... Comment faire ?... que faire ?

Simuler devant son père la soumission ? Lui laisser croire que ses arguments l'avaient touché, l'avaient convaincu ?

Est-ce que cela ne valait pas mieux que de tromper l'orpheline ?

Et il s'arrêta à ce dernier parti.

Devant son père, il feindrait d'avoir oublié cette passion qui avait empli son cœur ! il traînerait les choses en longueur.

Si même on lui parlait de Claire, il ne

protesterait pas, il accepterait les corvées répugnantes auxquelles on l'obligerait ; mais il saurait se dérober au moment voulu, ou, comme il le disait dans son style pittoresque, prendre la tangente.

Cependant, il ne pouvait se résoudre à la pensée de délaisser Mariette, ne serait-ce que momentanément pour dissiper à tout jamais les soupçons de son père.

Il fallait édicter un plan qui put se concilier avec son amour et avec son désir d'endormir les susceptibilités ombrageuses de son père.

C'est pour cela qu'il voulut voir Mariette lui parler, chercher avec elle les moyens de s'aimer sous les yeux de Dieu, à l'insu du reste de la terre, sans toutefois lui exposer les motifs réels qui l'engageaient à agir avec tant de prudence et de circonspection.

Il la revit.

Il lui écrivit surtout, la suppliant d'avoir confiance en lui, de croire toujours en son amour.

Elle répondit naïvement, si heureuse de se savoir aimée qu'elle lui disait ses pensées les plus intimes.

Elle ne doutait pas de lui. D'ailleurs, quand il lui annonça qu'ils étaient sur le point d'être déclarés en faillite, Mariette fut d'abord prise d'un sentiment de pitié, puis, réellement une grande satisfaction saisit son cœur.

Cette fortune de Félix était en effet l'obstacle.

Le jeune homme lui avait dit que heure de la consécration de leur amour viendrait bientôt. Elle l'attendait, en toute sécurité, persuadée que Félix ne la trompait pas. (A suivre.)

MADemoiselle MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING  
(Traduit de l'anglais par Ch.-BERNARD DEROSNE)

TROISIÈME PARTIE  
LE BEAU SPAHIS

VI

Après le bal masqué

Il voyait tout cela en imagination... le ré-surrectionniste, l'histoire inventée pour donner le change à la servante le lendemain matin, la mystérieuse jeune malade, qui était capable encore pourtant de se promener à minuit dans le jardin avec « monsieur ». les projets qu'avait mûris, dans la solitude de la petite maison, cette femme à l'esprit puissant, à l'intelligence forte.

Dans le silence de cette chambre qu'elle occupait à l'étage supérieur, elle avait sans doute médité tous ses projets pour l'avenir, trouvés toutes ses combinaisons de vengeance. Peut-être aussi que l'étroite limite qui sépare la folie de la raison avait été franchie par elle et qu'à force de réfléchir, elle était devenue

Peuproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec l'Agence Havas.

insensée !

Puis avait eu lieu sa fuite... son exil en Amérique, ses succès de théâtre. Son but dans tout cela avait probablement été d'amasser de l'argent pour l'exécution de ses plans, et, ce but, elle l'avait atteint. Elle était parvenue à s'introduire au sein de la famille de sir Richard Dangerfield, et, pendant les six semaines qui venaient de s'écouler, elle avait joué le rôle de gouvernante. Mais que devenait sa vengeance ? Qu'avait-elle gagné par là ? A quoi avait-elle abouti, sinon à se faire passer pour un revenant et à effrayer le petit baronnet au point de le rendre presque fou ? Était-ce bien la peine de prendre tant de soins pour obtenir un si mince résultat... à moins qu'elle n'eût en tête un autre plan de vengeance plus profond plus sombre et plus cruel ?

Dans ce cas, il était peut-être temps de la prévenir, et cependant, en ce moment même, O'Donnell éprouvait plutôt de l'admiration que tout autre sentiment pour Mlle Herncastle.

« Avez-vous donc eu un sort si doux et si facile que vous soyez le premier à précipiter la ruine d'une malheureuse pour qui la vie est si cruelle ? »

O'Donnell se rappelait ces paroles de la gouvernante avec une sorte de remords. La vie lui avait été cruelle, en effet, elle à qui la nature avait donné un cœur grand, généreux, loyal, aimant, comme peu de femmes ont le bonheur d'en avoir, et ce cœur avait été brisé son âme avait été broyée brutalement au point de devenir tourmentée et viciée comme elle

l'était maintenant. Ce sont de telles femmes qui deviennent, selon que le sort en décide, des Charlotte Corday, des Jeanne d'Arc, ou des Lucrece Borgia.

— Elle a eu le plus triste, le plus étrange destin qui puisse échoir à une femme, se disait-il. Quatre-vingt-dix-neuf sur cent auraient succombé, seraient mortes le cœur brisé sur les ruines de leur bonheur, ou auraient abandonné la bataille de la vie depuis des années et se seraient jetées dans l'obscurité éternelle ; mais Catherine Dangerfield était la centième et elle était disposée à soutenir courageusement la bataille jusqu'au bout. En ce qui regardait sir Richard, la chose avait peu d'importance... il méritait, et au-delà de tout, ce qu'elle lui faisait souffrir... mais, pour sir Arthur Tregenna et lady Cecil Clive, c'était une autre affaire. Il ne fallait pas que cela allât plus loin. Il lui donnerait un dernier avertissement, en lui apprenant ce qu'il venait de découvrir. Otis avait peut-être de l'influence sur elle. Si elle ne redoutait pas la révélation du mystère qu'il venait de pénétrer, Tregenna serait mis au courant de tout. L'épithète de Marie-Thérèse : *Sexu femina, ingenio vir*, s'appliquait parfaitement à elle ; femme par le sexe, elle avait un esprit viril.

Il prit un cab à son arrivé à la capitale et se fit conduire sur-le-champ à la demeure d'Otis. C'était dans un petit cottage, dans le voisinage de Saint-John-Wood, que le jeune praticien de Castleford avait établi ses pénates. En entrant dans la rue étroite où se trouvait le cottage, il renvoya le cab, ouvrit la petite

porte du jardin, et frappa à la porte d'entrée de la maison. Une servante, proprement vêtue vint promptement lui répondre.

— M. Otis est-il chez lui ?

La servante hochait sa tête ornée de rubans roses.

— Non, monsieur, il n'est pas à la maison ; il n'y sera que demain... il court la campagne pour sa santé ; mais, s'il s'agit d'un malade... ajouta-t-elle, en prenant soudainement une mine plus ouverte.

— Il ne s'agit pas d'un malade, mais d'affaires... d'affaires importantes. Vous ne savez pas, je suppose, dans quel endroit de la campagne votre maître est allé ?

La servante hochait la tête de nouveau.

— Non, monsieur ; il va souvent à la campagne, mais il ne désigne pas autrement l'endroit. Mais s'il s'agit d'une affaire importante, madame est là, qui pourra, je crois vous répondre. Qui dois-je annoncer, monsieur ?

O'Donnell resta un moment sans répondre. Otis était probablement parti à Castleford pour voir mademoiselle Herncastle, et il était probable que son nom était connu de la mère et du fils. S'il lui faisait passer sa carte, elle pourrait refuser de le recevoir ; il préférerait s'introduire auprès d'elle par surprise.

— Eh bien, monsieur ? fit la jeune servante aux rubans roses, avec impatience.

— Dites à votre maîtresse que je désire l'entretenir pendant cinq minutes... je ne la retarderai pas plus longtemps.

La jeune fille disparut et revint un instant après. (A suivre.)

Bibliographie

ANNALES PARLEMENTAIRES

11, RUE MOLIÈRE — PARIS

Sommaire du numéro du 1<sup>er</sup> octobre 1905

Ernest Renan, candidat au corps législatif, E. Benoist. — Une déclaration de M. Th. Barclay, F.-A. Carville. — Chronique diplomatique, Eugène Bullero. — Le Parnasse politique, E. d'Aillet. — La corruption électorale, G. Lorrain. — Le cent pour un, F. De-la-porte. — Courrier de l'Étranger St-Dyktor — La vie parlementaire, etc., etc.

Le numéro : 15 centimes.

Abonnement annuel : 5 francs.



CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Facilités données aux voyageurs pour aller visiter les plages de Bretagne desservies par le réseau d'Orléans

La Compagnie d'Orléans délivre pendant la période du Samedi, veille de la fête des Rameaux, au 31 octobre (inclusivement) des billets d'aller et retour individuels en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes pour les stations balnéaires de St-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Poulguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Quiberon, St-Pierre-Quiberon, Plouharnel-Carnac, Vannes, Lorient, Quimperlé, Concarneau, Quimper, Pont-l'Abbé, Douarnenez et Château-lin.

En vue de faciliter les déplacements des familles, la compagnie délivre également pendant la même période, au départ de toute station du réseau distantes d'au moins 125 kilomètres des stations balnéaires dénommées ci-dessus, aux familles d'au moins 3 personnes payant place entière et voyageant ensemble, des billets d'aller et retour de famille de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes.

Le prix de ces billets s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples ordinaires le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de deux. Toutefois, le prix par personne ne peut excéder le prix des billets individuels actuellement délivrés pour les mêmes stations balnéaires.

Le chef de famille peut être autorisé à revenir seul à son point de départ à la condition d'en faire la demande en même temps que celle du billet.

Il peut, en outre, obtenir une carte d'identité sur la présentation de laquelle il pourra voyager isolément à moitié prix du tarif général pendant la durée de la villégiature de la famille, entre le lieu de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

La durée de validité des billets est de 33 jours, non compris le jour du départ ; elle peut être prolongée une ou deux fois d'une période de 30 jours moyennant le paiement d'un supplément de 100/0 par chaque période.

PUBLICATIONS

éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses gares.

Le Livret-Guide illustré de la Compagnie d'Orléans (Notices, Vues, Tarifs, Horaires) est mis en vente au prix de 30 centimes.

1<sup>o</sup> a Paris dans les bureaux de quartier et dans les gares d'Austerlitz, du Pont St-Michel, d'Orsay, Luxembourg, Port-Royal et Denfert.

2<sup>o</sup> en Province : dans les gares et principales stations.

Les publications ci-après, éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans, sont mises en vente dans toutes les bibliothèques de son réseau au prix de 25 centimes :

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de George Sand. — DE LA LOIRE AU PYRENEES. — LA BRETAGNE. — LA TOURAINE. LES GORGES DU TARN. — POITOU-ANGOUMOIS.

LA FRANCE EN CHEMIN DE FER (itinéraires géographiques

- 1<sup>o</sup> DE PARIS à TOURS.
- 2<sup>o</sup> DE TOURS à NANTES.
- 3<sup>o</sup> DE NANTES à LANDERNAU, Premières et embranchements.
- 4<sup>o</sup> D'ORLÉANS à LIMOGES. livraisons
- 5<sup>o</sup> DE LIMOGES à CLERMONT-FERRAND, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore. d'une collection
- 6<sup>o</sup> DE St-DENIS-près-MARTEL à ARVANT, ligne du Cantal. qui sera
- DE TOURS à ANGOULÈME. continuée
- D'ANGOULÈME à BORDEAUX.

EXCURSIONS AUX GORGES DU TARN

Il est délivré, pendant toute l'année, des billets de voyage circulaire de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classe, permettant de visiter les Gorges du Tarn et comprenant les itinéraires ci-après, savoir :

Paris, Montargis *via* Moret ou Corbeil, Arvant, Neussargues, Garabit, Mende ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, Sèvérac-le-Château, Rodez, Figeac, Brive, Limoges, Vierzon, Paris.

1<sup>re</sup> classe : 118 fr. — 2<sup>e</sup> classe : 83 fr.

Paris, Montargis *via* Moret ou Corbeil, Arvant, Neussargues, Garabit, Mende ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, Béziers, Carcassonne Toulouse, Montauban, Brive, Limoges, Vierzon, ou Toulouse, Capdenac, Brive, Paris.

1<sup>re</sup> classe : 130 fr. — 2<sup>e</sup> classe : 93 fr.

Paris, Vierzon, Limoges, Brive, Figeac, Rodez, Sèvérac-le-Château, Mende ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, ou Sauclières ou Combredonde ou le Vigan, Nîmes, Tarascon, Lyon, Dijon, Paris.

1<sup>re</sup> classe : 136 fr. — 2<sup>e</sup> classe : 96 fr.

Toulouse, Figeac, Neussargues, Garabit, Mende ou Capdenac, Rodez, ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, Béziers, Carcassonne, Toulouse.

1<sup>re</sup> classe : 64 fr. — 2<sup>e</sup> classe : 47 fr.

Validité des billets : 30 jours, non compris le jour de départ.

NOTA. — Les voyageurs peuvent commencer leur voyage à toutes les gares situées sur l'itinéraire du voyage circulaire, mais ils doivent suivre cet itinéraire dans l'ordre indiqué ci-dessus, l'excursion des Gorges du Tarn n'étant possible que dans le sens de la descente. Il n'est rien remboursé pour les parcours abandonnés.

Les frais de l'excursion dans les Gorges du Tarn ne sont pas compris dans les prix des billets de voyages circulaires.

Billets de libre circulation pour les plages des Côtes Sud de BRETAGNE

Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'Excursion sur les Côtes Sud de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans, délivre chaque année, du samedi veille de la fête des Rameaux, au 31 Octobre inclusivement, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour baignes de mer et excursions sur les plages des Côtes Sud de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :

1<sup>o</sup> Au départ de toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de Savenay, 100 fr. en 1<sup>re</sup> classe, et 75 fr. en 2<sup>e</sup> classe.

2<sup>o</sup> Au départ de toute gare du réseau située à plus de 500 kilomètres de Savenay, les prix ci-dessus augmentés par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres de 0 fr. 1344 en 1<sup>re</sup> classe, et de 0 fr. 09072 en 2<sup>e</sup> classe.

Billets. — Les billets d'abonnement pour baignes de mer et excursions aux plages des Côtes Sud de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit :

Le 1<sup>er</sup>, à un voyage aller, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du Croisic et de Guérande Château-lin et des lignes d'embranchement vers la mer (Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez) ;

Le 2<sup>e</sup> à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les gares ;

Le 3<sup>e</sup>, à un voyage retour, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires, entre l'une quelconque des mêmes gares et le point de départ primitif.

Validité. — La durée de validité des billets d'abonnement pour baignes de mer et excursions aux plages des Côtes Sud de Bretagne est de 33 jours ; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement pour chacune de ces périodes d'un supplément égal à 25 0/0 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 Novembre.

ENTREPRISE ARSÈNE COLLET, FONDÉE EN 1855

CHANTIER DU CHEMIN DE FER. — AVENUE DES MARCHANDISES (Près la gare des Marchandises CAHORS)

CHAUFFAGE ÉCONOMIQUE

Provisions pour l'hiver

BOIS DE CHAUFFAGE EN CHÊNE SCIÉ ET FENDU  
Le stère, sur le chantier, y compris l'octroi..... 8 fr.  
Le stère, rendu franco à domicile..... 8 fr. 50

COPEAUX DE BUCHAGE ET DE FENDAGE 5 Fr. le Stère (RENDU FRANCO A DOMICILE)

S'adresser au Chef du Chantier du Chemin de Fer ou envoyer les commandes à

M. Arsène COLLET

CHANTIER DU CHEMIN DE FER  
AVENUE DES MARCHANDISES  
PRÈS LA GARE DES MARCHANDISES